

PARTENARIAT

FRANCE

AGFE (COORDINATEUR DE PROJET)

www.agfe95.eu

BELGIQUE

UNESSA

www.unessa.be

ITALIE

SCUOLA CENTRALE FORMAZIONE

www.scformazione.org

ITALIE

ANZIANI E NON SOLO

www.anzianienonsolo.it

PORTUGAL

APROXIMAR

www.aproximar.pt

AUTRICHE

CHANCE B

www.chanceb-gruppe.at

ROUMANIE

ASSOC

www.assoc.ro

BELGIQUE

**EUROPEAN PLATFORM FOR
REHABILITATION (EPR)**

www.epr.eu

BELGIQUE

AGE PLATFORM

www.age-platform.eu



GARANTIR QUE LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
VIEILLISSENT DANS LA DIGNITÉ,
L'AUTONOMIE ET LE DROIT
DE PLANIFIER LEUR VIE



Co-funded by
the European Union

G.A. N° 2024-1-FR01-KA220-ADU-00024495

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.

GOLD

GETTING OLDER WITH A DISABILITY



SUIVEZ GOLD SUR:
#GOLD_EU_PROJECT



WWW.GOLD-PROJECT.EU

L'Europe est confrontée à un changement démographique : à mesure que l'espérance de vie augmente, le nombre de personnes en situation de handicap qui vivent jusqu'à un âge avancé augmente rapidement. Les statistiques montrent que 75 % des personnes ayant une déficience intellectuelle appartiennent aujourd'hui à la tranche d'âge des 40-60 ans, et la tendance est à la hausse.

Cependant, les services et les professionnels de la santé ne sont pas en mesure de relever ces nouveaux défis. Beaucoup considèrent encore les personnes en situation de handicap de manière statique, sans anticiper ni prendre en compte le processus naturel de vieillissement. Ce décalage crée des risques importants, notamment des services inadaptés, l'isolement et une qualité de vie réduite.

Le projet GOLD est une réponse directe à ces défis. En faisant le lien entre l'expertise des secteurs du handicap et des soins aux personnes âgées, le projet vise à innover et à doter les professionnels des outils et des connaissances nécessaires pour garantir que les personnes en situation de handicap vieillissent dans la dignité, l'autonomie et le droit de planifier leur vie.

OBJECTIVES

Le projet GOLD vise à répondre aux besoins croissants des personnes âgées en situation de handicap en apportant un soutien essentiel aux professionnels et aux aidants proches dans le domaine des services aux personnes âgées et en situation de handicap. Ses principaux objectifs sont les suivants:

- **Doter les aidants et les professionnels** des compétences et des connaissances nécessaires pour répondre efficacement aux besoins complexes des personnes âgées en situation de handicap.
- **Promouvoir l'inclusion et la dignité** pour favoriser l'inclusion sociale, garantir l'autodétermination et préserver la dignité des personnes en situation de handicap à mesure qu'elles vieillissent.
- **Sensibiliser** pour mettre en lumière les défis uniques auxquels sont confrontées les personnes âgées en situation de handicap.

RESULTATS

Le projet GOLD atteindra ses objectifs grâce à une approche globale associant recherche, formation et outils pratiques. Des recherches sur le terrain et des entretiens qualitatifs avec le personnel soignant permettront d'identifier les besoins spécifiques des professionnels des secteurs du handicap et des personnes âgées dans la prise en charge des personnes âgées en situation de handicap, qui serviront de base à un **cadre de compétences** et à ses lignes directrices pédagogiques. Ce cadre permettra de mieux comprendre les besoins sociaux, psychologiques et de soins des personnes âgées en situation de handicap. Un **programme de formation** composé de cinq modules, disponible sur une plateforme d'apprentissage en ligne en libre accès, sera développé pour doter les professionnels et les aidants proches de compétences essentielles. Le projet pro-

duira également une **boîte à outils de ressources pour aider à co-concevoir des plans d'action et à adapter les services de soins aux besoins des personnes âgées en situation de handicap et de leurs aidants**. En outre, une série de **recommandations politiques** sera faite aux décideurs de l'UE afin de promouvoir une approche commune pour relever ces défis. Des **activités de sensibilisation** seront menées en permanence auprès des personnes en situation de handicap, des aidants, des institutions publiques et de la société afin de garantir que les personnes âgées en situation de handicap soient mieux soutenues et intégrées dans tous les aspects de la vie.

